

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



19092566

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur

28 JUN 2019

Greffe
Pour le Greffier

N° d'entreprise : **0401 430 738**

Dénomination

(en entier) : **PolyOne Belgium**

(en abrégé) :

Forme juridique : **Société anonyme**

Adresse complète du siège : **Rue Melville Wilson 2 - 5330 Assesse**

Objet de l'acte : Démission - Nomination d'administrateurs - Gestion journalière

Extrait des décisions écrites des actionnaires du 29 mai 2019

Confirmation des décisions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2017

Les Actionnaires confirment et ratifient la décision adoptée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2017, mais n'ayant pas été publiées, à savoir: le renouvellement du mandat de commissaire d'Ernst & Young Réviseurs d'Entreprises, représenté par M. Carl Laschet, jusqu'à l'assemblée générale annuelle de 2020 statuant sur les comptes annuels de 2019.

Démission d'un administrateur

Les Actionnaires acceptent et confirment la démission de madame Machin, avec effet au 30 septembre 2018 à minuit.

Renouvellement du mandat des administrateurs

L'assemblée générale ordinaire du 11 juin 2018 a omis de renouveler formellement les mandats d'administrateur de madame Geneviève Machin et de messieurs Holger Kronimus et Christoph Palm, tous venus à échéance. Malgré cette situation, les trois administrateurs ont continué à exercer leurs fonctions, avec l'accord tacite des Actionnaires.

Les Actionnaires confirment le renouvellement du mandat d'administrateur de Messieurs Holger Kronimus et Christoph Palm pour une durée de 6 ans, à compter du 11 juin 2018. Leur mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2024. Les Actionnaires confirment également le renouvellement du mandat d'administrateur de Madame Machin, à compter du 11 juin 2018 et jusqu'au 30 septembre 2018 (date de sa démission).

Nomination d'un administrateur

Les Actionnaires décident de nommer madame Zenata Potoczny, domiciliée 65 Rue de Colmar Berg à Mersch L-7525, Grand-Duché de Luxembourg en tant que nouvel administrateur de la Société, avec effet immédiat. Son mandat prendra fin immédiatement après l'assemblée générale ordinaire de 2024. Madame Potoczny ne sera pas rémunérée pour l'exercice de son mandat.

Les Actionnaires rappellent que la Société est valablement représentée vis-à-vis des tiers par la signature conjointe de deux administrateurs, conformément à l'article 19 de ses statuts.

Compte tenu des décisions qui précèdent, le conseil d'administration est dorénavant composé des administrateurs suivants:

- Holger Kronimus,
- Christoph Palm,
- Zenata Potoczny.

Délégation de pouvoirs pour les formalités légales

Les Actionnaires donnent une procuration spéciale à Danielle Machiroux et David Vanderstraeten, du cabinet d'avocats Jones Day, dont les bureaux sont établis rue de la Régence 4 à 1000 Bruxelles, chacun pouvant agir individuellement et ayant pouvoir de substitution, en vue de signer et déposer tout formulaire;

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

requis pour la publication aux Annexes du Moniteur belge des présentes décisions et des décisions adoptées lors de l'assemblée générale extraordinaire du 8 septembre 2017, de même que pour mettre à jour de l'inscription de la Société à la Banque Carrefour des Entreprises.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 29 mai 2019

Le Conseil confirme que monsieur Holger Kronimus a été nommé en qualité d'administrateur délégué de la Société depuis le 23 mars 2012. Le Conseil confirme et ratifie le renouvellement du mandat d'administrateur délégué de Monsieur Kronimus pour une durée indéterminée, à compter du 26 juin 2012.

Révocation des pouvoirs de gestion journalière d'Holger Kronimus

Le Conseil décide de mettre fin au mandat d'administrateur délégué de d'Holger Kronimus avec effet immédiat. Le Conseil précise que Monsieur Kronimus reste néanmoins nommé en tant qu'administrateur de la Société.

Nomination de Christoph Palm en qualité d'administrateur délégué

Le Conseil décide de déléguer la gestion journalière de la Société de même que la représentation de la Société dans le cadre de cette gestion à Christoph Palm. Monsieur Palm ne sera pas rémunéré pour l'exercice de ce mandat.

Le Conseil précise que le mandat d'administrateur délégué conféré à monsieur Palm lui permet d'agir seul, prend cours immédiatement et prendra fin en même temps que son mandat d'administrateur de la Société, sauf si le Conseil en décide autrement.

Délégation de pouvoirs pour les formalités légales

Le Conseil donne une procuration spéciale à Danielle Machiroux et David Vanderstraeten, du cabinet d'avocats Jones Day, dont les bureaux sont établis rue de la Régence 4 à 1000 Bruxelles, chacun pouvant agir individuellement et ayant pouvoir de substitution, en vue de signer et déposer tout formulaire requis pour la publication des présentes décisions aux Annexes du Moniteur belge et pour mettre à jour de l'inscription de la Société à la Banque Carrefour des Entreprises, si cela s'avère nécessaire pour quelque raison que ce soit.

Danielle Machiroux
Mandataire